



## COMITÉ PROVINCIAL DES ARBITRES

# Mémo

Date :

Destinataires : Officiels du PAEP, officielles du PAEPF, membres des comités du CALP, CPA et arbitres en chef régionaux

Expéditeur : Claude Frappier, conseiller en matière de réglementation et membre du CPA  
[claudefrappier@hotmail.com](mailto:claudefrappier@hotmail.com) rés. : (450) 742-5179

Objet : Où se fait la mise au jeu dans les situations suivantes

---

La mise en situation :

Le défenseur #A19, près de son gardien, dans sa zone défensive, tente une grande passe à son ailier #A23 qui est près de la ligne bleue du club adverse.

La rondelle ainsi tirée, dévie sur le joueur adverse #B47, ce dernier se trouvant près de la ligne rouge centrale. Cette déviation a pour effet de ralentir la vitesse de la rondelle. Alors l'ailier A#23 précède la rondelle à la ligne bleue offensive.

---

A) En touchant la rondelle, il cause un hors-jeu. Où se fait la mise en jeu?

Réponse : Au point de mise en jeu dans la zone défensive de l'équipe A.  
Référence Article 10,8 b)

B) Cependant son équipe oblige un des juges de lignes à appeler un hors-jeu retardé. Où se fait la mise au jeu?

Réponse : Au point de mise en jeu dans la zone défensive de l'équipe A.  
Référence Article 10,2 Situation 7

C) Le juge de lignes signale un hors-jeu retardé.

1) Le joueur à la défensive envoie, de sa propre zone défensive, la rondelle directement à l'extérieur de la surface de jeu en l'envoyant par-dessus la bande en zone neutre. Où la mise au jeu se fera-t-elle?

Réponse : La mise au jeu se fera à l'endroit où le tir a été effectué, conformément à l'article 10,2 (g) puisque le hors-jeu retardé a pris fin dès que la rondelle est entrée en zone neutre. Référence Article 10,2 Situation 8

2) L'équipe à la défensive envoie directement la rondelle à l'extérieur de la surface de jeu en zone défensive. Où la mise au jeu se fera-t-elle?

Réponse : La mise au jeu se fera au point de mise au jeu situé à l'extérieur de la ligne bleue de l'équipe à la défensive. Le hors-jeu retardé a préséance dans ce cas puisque la rondelle est déjà dans la zone de façon non réglementaire. Article 10,2 Situation 8

- 3) Le gardien de but de l'équipe à la défensive effectue un arrêt et dévie la rondelle hors de la surface de jeu à la suite d'un tir effectué pendant qu'un joueur était hors-jeu. La zone a été dégagée et le juge de lignes a abaissé le bras avant que la rondelle quitte la surface de jeu. Où la mise au jeu se fera-t-elle?

Réponse : La mise au jeu se fera au point de mise au jeu dans la zone d'extrémité puisque le hors-jeu retardé n'était plus en vigueur. Article 10,2 Situation 8

En espérant que ces précisions vous seront utiles, veuillez accepter mes salutations distinguées.

Claude Frappier